

## Article 21 du Règlement

## L'AVORTEMENT

## LE CARACTÈRE SACRÉ DE LA VIE HUMAINE

**M. Gordon Taylor (Bow River):** Monsieur le Président, l'un des arguments les plus trompeurs invoqués par les militants favorables à l'avortement est le suivant: «Avant que l'avortement sur demande ne soit possible, entre 30 000 et 40 000 femmes mouraient chaque année des suites d'avortements pratiqués clandestinement dans des conditions déplorable».

Cet argument fallacieux est destiné à susciter des craintes injustifiées en donnant à entendre que seul l'avortement sur demande peut prévenir de telles tragédies. Il se peut qu'il y ait eu des décès de temps à autre, mais le chiffre de 30 000 à 40 000 est trompeur et ne repose sur aucune donnée statistique sérieuse.

Avant que nous ne votions sur la question, assurons-nous de bien faire la part de la réalité et des mythes. La seule loi scientifiquement honnête qui pourrait être adoptée, est une loi qui reconnaîtrait l'existence d'un être humain dès le moment de la conception et qui protégerait cet être humain contre ceux qui veulent le détruire. Reconnaissons le caractère sacré de la vie humaine.

\* \* \*

## LA DÉFENSE NATIONALE

## LES SOUS-MARINS À PROPULSION NUCLÉAIRE—LE SONDAGE

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill):** Monsieur le Président, il devient de plus en plus évident que la figure de proue du livre blanc conservateur sur la Défense, soit l'achat, au coût minimum de 8 milliards de dollars, de 10 à 12 sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire, ne tient pas debout.

De nombreux analystes des questions de défense et des experts des questions maritimes doutent de la nécessité de ce plan, d'autant plus que le budget de 8 milliards prévu par le gouvernement pourrait bien ne représenter que la moitié des dépenses totales si l'on ajoute les coûts de construction au Canada et les coûts de la formation, de l'armement et des systèmes de surveillance de l'environnement.

Les résultats d'un nouveau sondage effectué par le Centre canadien pour le contrôle des armements et le désarmement révèlent que 59 p. 100 des Canadiens désapprouvent l'engagement de 8 milliards de dollars pour l'achat de ces sous-marins susceptibles de conduire à une déstabilisation des forces militaires en présence et de polluer l'environnement. Jusqu'à la moitié des personnes interrogées qui se disaient partisans des conservateurs étaient contre l'achat de ces sous-marins.

Le porte-parole de l'une des entreprises intéressées au contrat amoindrit les inquiétudes au sujet des coûts en préférant plutôt s'en tenir à ce qu'il appelle des considérations plus simples.

Les Canadiens sont préoccupés par le budget faramineux prévu pour ce programme, surtout que le gouvernement lui-même a admis qu'il ne s'agissait pas de chiffres fermes. Le coût réel de ces sous-marins ne saurait qu'augmenter tandis que le groupe favorable à leur acquisition ne cesse de diminuer.

• (1410)

[Français]

## L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

## LE TROPHÉE DÉCERNÉ À LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE

**Mme Gabrielle Bertrand (Brome—Missisquoi):** Monsieur le Président, le gouvernement conservateur a promis aux Canadiens et aux Canadiennes l'équité en matière d'emploi, et il prend des mesures pour tenir cet engagement.

Notre gouvernement a incité nos industriels et nos employeurs à développer et à favoriser cette équité en emploi. A cette fin, le ministère de l'Emploi et de l'Immigration décerne annuellement un prix et un trophée à l'entreprise qui accorde une attention particulière à l'équité dans le domaine des emplois non traditionnels.

Et c'est une entreprise de ma circonscription de Brome—Missisquoi, soit la compagnie Générale Électrique du Canada, à son usine de Bromont, qui a décroché ce trophée appelé «Chances égales», lors du dernier Salon de la Femme, au Vélodrome de Montréal.

Monsieur le Président, cette entreprise fait preuve d'initiative et de leadership dans ce domaine. Les femmes qui obtiennent un emploi à la Générale Électrique doivent s'attendre à effectuer les mêmes tâches que les hommes, et elles y réussissent fort bien. Comme les hommes, elles peuvent aussi bien accomplir des opérations d'usinage que de robotique.

Grâce à nos politiques incitatives, d'autres entreprises telles que la Générale Électrique, sans y être contraintes, ont néanmoins consacré beaucoup d'efforts pour atteindre cet objectif.

Je remercie et félicite la Générale Électrique, je félicite aussi le directeur du Centre d'emploi de Cowansville qui a présenté cette candidature et, finalement, je dis bravo aux femmes qui acceptent de relever des défis quand on leur en donne l'occasion!

\* \* \*

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

## LA RECONNAISSANCE DE SES ERREURS

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou):** Monsieur le Président, la Société canadienne des postes avait décidé de pénaliser les Canadiens qui, par erreur, inscrivaient leur code postal d'une façon erronée sur une lettre ou qui l'omettaient parce qu'ils ne le connaissaient pas.

Cette mesure aurait été injuste. Imaginez-vous l'effet qu'elle aurait eu sur les personnes âgées, les personnes handicapées, la petite entreprise!

Monsieur le Président, j'étais content d'apprendre tantôt que finalement la Société canadienne des postes a reconnu que c'était une erreur. C'est humain de faire une erreur, monsieur le Président, ce que jusqu'à maintenant la Société canadienne des postes refusait d'admettre.

Mais dans ce même esprit, j'ose espérer que le ministre fait des pressions auprès de la Société canadienne des postes pour qu'elle admette aussi que l'installation des superboîtes postales était une erreur, que la fermeture des bureaux de poste en milieu rural était une erreur, et qu'on devrait changer complètement le mandat de la Société canadienne des postes et lui